

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN482 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard, rapporteur et M. Thiériot, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« réaliser le »

les mots : »

« participer au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel